



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la cinquième séance ordinaire tenue le jeudi 30 mai 2024 à l'école Notre-Dame-de-Montjoie à 16 h 30.

PRÉSENCES

Madame Christine Rodrigue-Lecours	Parent
Madame Christine Laplante-Larivière	Technicienne en Service de garde
Monsieur Nicolas Turcotte	Parent
Monsieur Simon Marceau-Roy	Enseignant
Madame Karine Beaudoin	Enseignante
Madame Louise L. Lecours	Représentante de la communauté
Madame Isabelle Boucher	Directrice
Monsieur Maxim Isabelle	Parent
Madame Jennifer Ten Eyck	Personnel de soutien
Monsieur Marc-Olivier Blier*	Personnel professionnel
*(seulement présent par Teams pour présenter les résultats du sondage)	

ABSENCES

Madame Claudia Tardif	Parent
Madame Lydia Laquerre	Parent
Madame Julie Caron	Parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La directrice Isabelle Boucher accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 34.

2. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

C.É-23-/24 - 001

Nicolas Turcotte propose que Jennifer Ten Eyck soit la secrétaire lors de cette séance. Il est appuyé par Maxim Isabelle. Jennifer Ten Eyck accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-23-/24 - 002

Isabelle Boucher souhaite ajouter le point budget et Simon Marceau-Roy Santé globale.

Les parties acceptent les ajouts à l'ordre du jour. Nicolas Turcotte propose que l'ordre du jour de la séance soit adopté et Karine Beaudoin appuie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**4. QUESTIONS DU PUBLIC
PAS DE PUBLIC**

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

CÉ-23-/24 - 003

Nicolas Turcotte demande des modifications en lien avec les présences du procès-verbal du 2 mai ainsi que la correction de la personne responsable du service de garde qui est Christine Laplante-Larivière.

Nicolas Turcotte propose que le procès-verbal du 2 mai 2024 soit adopté tel quel.

Il est appuyé par Simon Marceau-Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

6. COMPOSITION DU CÉ (CONSULTATION)

Isabelle présente le cartable avec le document du Conseil d'Établissement qui a été préparé et souhaite l'utiliser pour les futures rencontres du C.É.

Elle est appuyée par Christine Rodrigue-Lecours.

Isabelle explique la composition du Conseil d'Établissement de l'année en cours, et par la suite elle souhaite connaître ce qui est souhaité pour la prochaine année.

La composition demeure la même : 5 parents, deux membres de la communauté, 2 enseignants, 1 employé de soutien, 1 employé du service de garde et 2 représentants de la communauté.

7. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024-2025 (CONSULTATION)

L'assemblée générale de 2023-2024 a eu lieu le 31 août 2023.

Isabelle Boucher propose que ce soit sensiblement au même moment de l'année pour la prochaine année scolaire. Elle précise que le fait de commencer tôt peut permettre de tout commencer tôt et de bien débiter l'année scolaire. Cependant, Isabelle explique que la décision appartient aux membres du CÉ.

Nicolas Turcotte propose d'engager deux gardiennes (jeunes dans le village de 14-15 ans) qui pourraient se trouver à l'extérieur avec les enfants lors des rencontres.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

8. APPROBATION DES LISTES DE FOURNITURES SCOLAIRES

CÉ-23-/24 - 004

Isabelle Boucher propose l'ajout d'une pochette transparente pour les 1^{re}, 2^e et 3^e années. Nicolas Turcotte demande si c'est facile à trouver. Isabelle confirme que oui, la pochette est disponible dans plusieurs magasins où se trouvent les effets scolaires.

Les listes de procures sont adoptées avec l'ajout de la pochette par Nicolas Turcotte. Il est appuyé par Maxim Isabelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. SONDAGE BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ À L'ÉCOLE / LIEN AVEC LE PLAN DE LUTTE ET LE PROJET ÉDUCATIF

Isabelle Boucher appelle Marc-Olivier Blier psychoéducateur via Teams pour nous transmettre les résultats du sondage « *Bien-être à l'école* » qui a été réalisé au printemps 2024.

Cette année, le sondage a été fait par l'Université de Montréal.

L'objectif du sondage était de documenter la perception des élèves face aux comportements de violence et les interventions à l'école afin de trouver des solutions pour favoriser un climat agréable. Le sondage a été fait sur une base volontaire et anonyme.

Selon les résultats du sondage, généralement tout est positif.

Voici un aperçu de ce qui nous ait présentés :

- Perception générale du climat scolaire (1^{re} à la 3^e année) : 92 %
- Bien-être à l'école (4^e à la 6^e année) : 87 %
- Climat de justice : 64 %

Les pistes de solutions globales qui nous sont proposées sont les suivantes :

- Augmenter la surveillance sur la cour d'école
- Augmenter la cohérence dans les règles et leur application pour favoriser un climat de justice à l'école chez les élèves



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

- Pour l'équipe=école, prendre davantage au sérieux les situations vécues par les élèves
- Sensibilisation/éducation à la sexualité auprès des plus vieux

10. SUIVI DU BUDGET

Isabelle Boucher explique que nous avons rencontré des difficultés au niveau du budget en début d'année. Au départ de Marie-Josée, il avait beaucoup de modifications à faire dans le fonds 5. Par la suite, deux nouvelles secrétaires sont arrivées et ont dû être formées. Il a été réalisé que certaines dépenses n'avaient pas été mises à la bonne place alors le budget a dû être mis à jour.

Isabelle précise que lorsque nous payons des factures nous devons le faire à partir du fonds 1 et par la suite faire une écriture de journal pour transférer des fonds du fonds 5 vers le fonds 1 au besoin. Généralement, le fonds 5 représente des dons que nous avons reçus ou des campagnes de financement.

Si nous avons des questions, Isabelle mentionne que nous pouvons demander à Joël de venir nous aider à comprendre le budget en juin si cela est notre souhait.

Nicolas Turcotte propose d'avoir un suivi dans un sous-compte de ce qui a été acheté pour la prochaine année scolaire. En début d'année, on pourra aussi décider ce que nous souhaitons pour chacune des catégories comme dépenses (items et/ou montants).

11. PROJET ÉDUCATIF (ADOPTION DES CORRECTIONS)

C.É-23-/24 - 005

Isabelle Boucher présente le projet éducatif au tableau à partir de PowerPoint. Elle va envoyer la version PDF demain par courriel.

Nicolas Turcotte mentionne qu'il aime recevoir les documents d'avance pour permettre de faire ses devoirs avant les rencontres.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Les modifications apportées sont celles en jaune à la page 4. La section OPP a été bonifiée. Isabelle a fait l'ajout des vidéos qui expliquent le fonctionnement en classe. L'idée était de rendre ça un peu plus claire pour les parents ainsi que les nouveaux employés. Isabelle propose de donner une semaine pour regarder et prendre les commentaires pour par la suite adopter.

Santé globale ; Isabelle nous présente une vidéo qui est disponible à ce sujet. Elle mentionne qu'elle a demandé l'ouverture d'un poste à temps complet pour Simon Marceau-Roy jumelé avec une autre école.

Isabelle demande à Simon Marceau-Roy s'il y a des questions concernant le programme de Santé globale. Simon demande s'il est possible de préciser que Santé globale sera offert tout au long de l'année, et ce même si ce n'est pas lui qui prend le poste. Nicolas Turcotte ajoute qu'il aimerait qu'il soit inscrit jusqu'en 2028 minimum, pour assurer la survie du programme Santé globale. Isabelle indique que sur la fiche d'embauche pour le poste, Santé globale est inscrit.

Ce document sera envoyé en début de semaine prochaine pour lecture et nous allons devoir compléter l'adoption par la suite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. NORMES ET MODALITÉS (ADOPTION)

C.É-23-124 - 006

Isabelle présente le document sur *Les normes et modalités d'évaluation des apprentissages*. Elle explique comment et quand les enseignants évaluent les élèves. Ce document est remis chaque année.

Dans ce document nous avons les dates de la première communication, ainsi que les dates des bulletins. Il est également indiqué si une rencontre est prévue avec les deux parents ensemble. Aucune rencontre de parents ne pourra avoir lieu séparément. Ceci est pour s'assurer que les deux parents ont reçu la même information. Isabelle demande si les membres sont d'accord, Nicolas Turcotte confirme.

Nicolas propose de recevoir ce document avant les rencontres de C.É., car cela permettrait d'approuver le tout sans regarder le document ensemble, pour éviter les pertes de temps. Il est appuyé par Christine Rodrigue-Lecours.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. MOT DE LA TECHNICIENNE EN SERVICE DE GARDE

a. Plan de surveillance

Isabelle présente le plan de surveillance du midi. Elle explique que nous devons séparer les élèves surveillés versus les élèves du service de garde. Elle veut conserver trois personnes sur la cour d'école. Il est prioritaire de conserver le service de garde l'année prochaine.

Nous devons essayer de placer tous les élèves surveiller dans la cafétéria (1-60), les autres qui font partie du service de garde seront dans une classe. L'avantage est d'avoir un endroit à eux, un endroit plus calme, moins d'élèves, accès à un adulte plus rapidement, etc. Ce concept est nouveau pour tout le Centre de service scolaire.

Sur la cour d'école, nous n'allons pas séparer les élèves. Il est impossible des séparés.

Isabelle mentionne qu'il sera à calculer quelle sera la perte financière si jamais nous prenons l'option la moins chère. Plusieurs scénarios possibles, cependant nous ne voulons pas être en déficit. Elle va nous revenir avec le fonctionnement officiel.

Nicolas Turcotte espère qu'on trouvera une solution, car séparer les élèves ne fait pas de sens selon lui, les autres membres du CÉ l'appuie.

Le souhait du CÉ est de ne pas faire deux groupes, ils veulent conserver tous les élèves ensemble.

La semaine prochaine Christine Laplante Larrivière va envoyer une idée des coûts et des groupes (possiblement).

Sur un autre point, Nicolas demande d'abolir le brigadier pour le diner, car nous avons seulement une personne qui utilise le "service". Les membres sont d'accord.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

14. MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Louise L. Lecours mentionne qu'un sondage a été fait auprès des 5^e-6^e année sur leurs visions de la municipalité. Elle mentionne que les enfants du village souhaitent avoir un *skate-park* et que la relation avec les aînés est très respectueuse.

Elle n'a pas terminé de faire la compilation alors elle va nous revenir avec plus de détails.

Simon Marceau-Roy demande à Louise si elle a des nouvelles pour le CPE. Elle répond que non, cependant selon elle, ça devrait ouvrir au printemps prochain, les travaux pourraient débuter à l'automne.

Ce weekend aura lieu la Fête des voisins à partir de 15h. Ce sont des bénévoles qui organisent le tout sur trois sites.

Demande de participation au niveau de spectacle de Noël et la réponse est oui (18 décembre en PM) spectacle de Jack Sparrow. Simon mentionne que le dîner de Noël est apprécié et pourrait être fait au centre communautaire.

15. MOT DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS (OPP)

Rien.

16. MOT DU PRÉSIDENT

Nicolas Turcotte mentionne que la sortie où les élèves ont découché était super. Des beaux souvenirs magiques pour eux. Il ajoute que les élèves ont fait de belles sorties cette année.



No de la résolution
ou annotation



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE**



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

17. MOT DES ENSEIGNANTS

C.É-23-/24 - 007

Simon Marceau-Roy propose une sortie scolaire à vélo. Aller-retour à Valcourt. Il aura besoin de parents volontaires. L'horaire proposé est la suivante : 11 juin les 2^e-3^e année ainsi que les 5^e-6^e, le 12 juin, les 4^e et 5^e années, et le 13 juin la classe de 1^{re}-2^e année. Il doit demander l'autorisation, car ils s'éloignent à plus d'un kilomètre de l'école.

Nicolas propose que la sortie soit autorisée. Il est appuyé par Maxim Isabelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18. MOT DE LA DIRECTRICE

Isabelle Boucher précise que les élèves sont fatigués, ils ont hâte que les examens soient terminés cependant, elle dit être impressionnée par le calme des élèves comparativement à ailleurs.

Isabelle nous informe qu'elle a eu la confirmation qu'elle reste avec nous l'année prochaine.

19. QUESTIONS DU PUBLIC

Rien

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.É-23-/24 - 008

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, tous se lèvent pour la fin de la séance. La séance est levée à 18 h 59. Il est appuyé par tous.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-MONTJOIE**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Nicolas Turcotte Président du conseil
d'établissement

Isabelle Boucher, directrice de l'établissement
scolaire